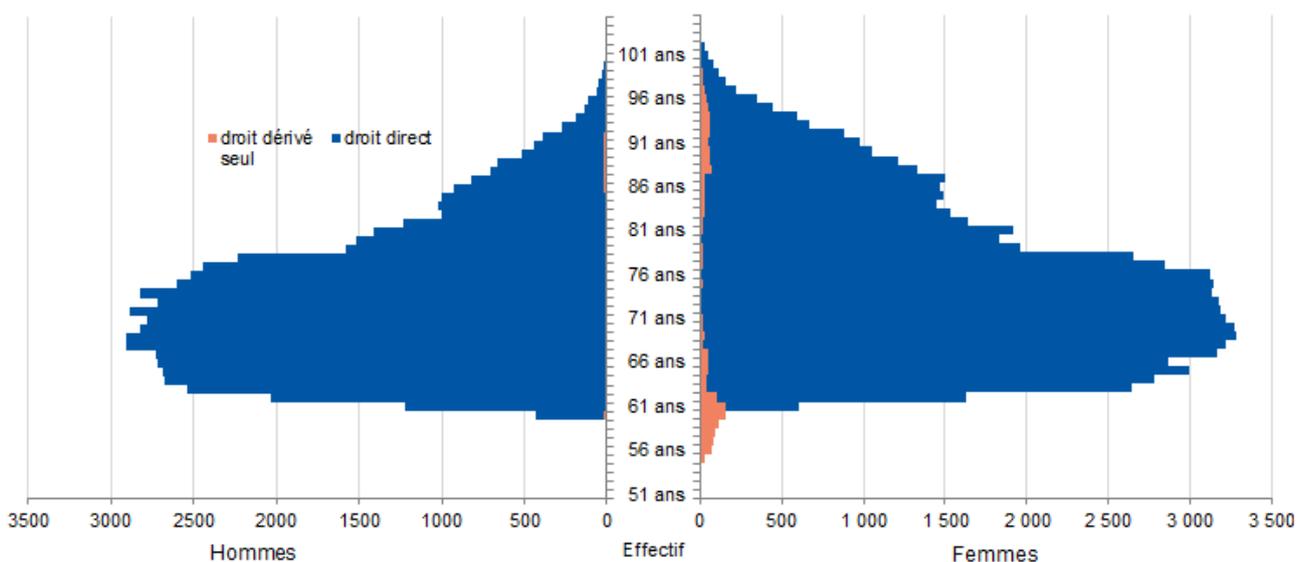


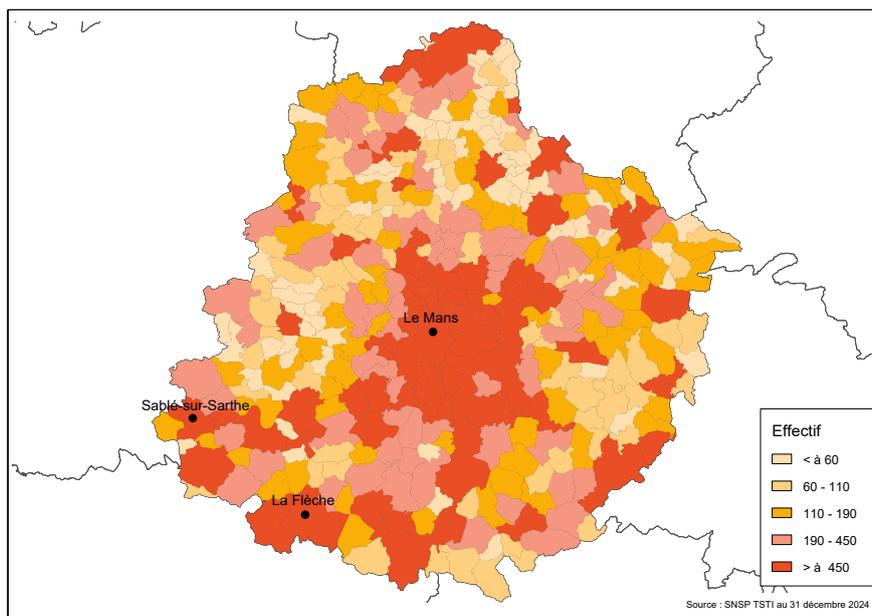
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 864	4 252	7 116
Droits directs (retraites personnelles)	2 582	2 822	5 404
Droits dérivés (retraites de réversion)	282	1 430	1 712
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	199	287	486
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 132	580	1 712
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	76,6 ans	75,3 ans	75,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	61 229	76 165	137 394
Retraités percevant un droit direct seul	58 490	55 023	113 513
Retraités percevant un droit dérivé seul	385	2 072	2 457
Retraités percevant les deux à la fois	2 354	19 070	21 424
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,7%	3,0%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	23 908	11 788	35 696
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,5 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 049 €	826 €	925 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,7%	44,3%	30,9%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Le Mans			
Nombre total de retraités	12 858	18 880	31 738
Retraités percevant un droit direct seul	12 394	13 365	25 759
Retraités percevant un droit dérivé seul	35	482	517
Retraités percevant les deux à la fois	429	5 033	5 462
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	5,1%	5,3%
La Flèche			
Nombre total de retraités	1 782	2 441	4 223
Retraités percevant un droit direct seul	1 680	1 700	3 380
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	67	81
Retraités percevant les deux à la fois	88	674	762
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	3,0%	3,0%
Sablé-sur-Sarthe			
Nombre total de retraités	1 243	1 734	2 977
Retraités percevant un droit direct seul	1 173	1 188	2 361
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	33	42
Retraités percevant les deux à la fois	61	513	574
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	4,2%	3,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".